

NOTRE POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES

La société AED-PMSI est une société de service qui comporte 2 métiers :

- Un métier de conseil dans le cadre de son activité de gestion de l'information médicale sous la responsabilité d'un médecin DIM.
- Un métier d'éditeur de logiciel médical intégrant le dossier patient et le traitement des données nécessaire au PMSI.

Table des matières

NOTRE POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES	1
NOTRE ENGAGEMENT EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL	1
Hébergeur des données médicales :	2
Collecte des données issues du logiciel AED-PMSI :	2
Accès au logiciel :	2
Accès aux données hébergées.....	3
Analyse des données récoltées	3
Archivage :	3
OBLIGATION DU CLIENT	3
Sécurité des données	3
Respect des réglementations en vigueur	4
La durée de conservation de vos données	4
Annexe 1 MEDECIN REFERENT	4
Annexe 2 PERSONNES de la société AED-PMSI ayant accès aux données de santé :	5
Annexe 3 Données recueillies sur les utilisateurs du logiciel AED-PMSI	5
Annexe 4 Données de santé recueillies dans le logiciel AED-PMSI	6

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans la mesure où nous avons accès à des données sensibles concernant en particulier des données médicales, nous vous présentons ci-dessous notre engagement en matière de protection des données à caractère personnel ainsi que notre Politique de protection des données à caractère personnel.

Nous nous engageons à ce que vos données ne soient jamais communiquées ou vendues à d'autres sociétés.

Nous nous engageons à assurer la confidentialité des données dont nous avons besoin pour traiter les données médicales ou autres.

Lors de l'utilisation de notre logiciel, l'ensemble des actions faites sur le logiciel est tracé et leurs auteurs sont identifiables.

L'ensemble des données récoltées est hébergé sur un serveur de la société IDS, hébergeur agréé de santé.

Hébergeur des données médicales :

Nous avons choisi la société IDS appartenant au groupe PSIH comme hébergeur de santé certifié (voir la liste des hébergeurs certifiés : <https://esante.gouv.fr/labels-certifications/hds/liste-des-herbergeurs-certifies> et les conditions d'agrément : <https://esante.gouv.fr/labels-certifications/hebergement-des-donnees-de-sante>)

La société IDS est certifiée pour l'hébergement de données de Santé à caractère personnel gérées par les applications métiers de ses clients permettant le partage de données de santé.

Conformément à la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, les professionnels et établissements de santé peuvent utiliser leurs propres systèmes ou des systèmes appartenant à des hébergeurs agréés, sans le consentement exprès de la personne concernée dès lors que l'accès aux données détenues est limité au professionnel de santé ou à l'établissement de santé qui les a déposées, ainsi qu'à la personne concernée dans les conditions prévues par l'article L. 1111-7.

Collecte des données issues du logiciel AED-PMSI :

La société AED – PMSI ne collecte aucune information à caractère personnel tant au niveau des salariés de l'établissement, ni des patients qui y sont reçus. Les informations collectées le sont à travers le logiciel AED-PMSI sous la responsabilité de l'établissement.

Accès au logiciel :

L'accès au logiciel se fait à travers une adresse internet sécurisée en HTTPS, il nécessite un login, un mot de passe et un n° d'authentification qui est adressé sur le mail personnel de l'utilisateur.

Authentification
Connectez-vous

Tentative : 1/3

Identifiant :

Mot de passe :

Valider

[Mot de passe oublié ?](#)

Toutes les données sont stockées chez un hébergeur de données de santé agréé conformément à la loi n°2007-117 du 30 janvier 2007. Copyright © 2013-2020 - AED - Tous droits réservés.
support@aedpmsi.com | www.aedpmsi.com

Accès aux données hébergées

Le DIM veille à ce qu'il accède à des données identifiantes dans la stricte limite de ce qui est nécessaire à sa mission.

Les droits d'accès des utilisateurs du logiciel AED-PMSI sont gérés par l'établissement. Les informations recueillies comprennent le nom, prénom, le métier, un Email personnel, un login et un mot de passe ainsi que la liste des informations auxquelles l'utilisateur a droit.

AED-PMSI rappelle que l'accès aux données est soumis aux droits définis dans le profil de chaque utilisateur par le client.

Les données collectées dans le dossier patient sont régies par l'article R 1112-9 du code de santé publique :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006908169/2018-03-01

Le patient peut exercer son droit de communication, de rectification ou d'effacement de tout ou partie de ses données en faisant la demande auprès du professionnel de santé ou de l'établissement de santé à l'origine du traitement des données.

Le droit d'accès peut être exercé directement auprès du professionnel de santé ou à l'établissement de santé. Le patient peut en référer au médecin de AED-PMSI (seul autorisé à accéder aux données de santé à caractère personnel chez l'hébergeur).

Pour exercer ses droits, la personne doit adresser, par courrier ou par courriel, sa demande auprès :

- du service de l'établissement ou du professionnel de santé qui participe à sa prise en charge,

Ou

- auprès du Médecin d'AED-PMSI

AED – PMSI

5 rue du lavoir

77170 BRIE COMTE ROBERT

Pmsi@aedpmsi.com

AED – PMSI s'est dotée d'un document permettant de vérifier la conformité de la demande ainsi que celle de l'identité du demandeur dans le cas où AED-PMSI (son médecin) serait sollicitée (Cf. Annexe 1).

Analyse des données récoltées

La société AED-PMSI a opté, pour l'analyse des données du dossier patient, des données transmises dans le cadre du PMSI en corrélation avec l'évolution des activités et de la qualité de la prise en charge, de traiter ces données dans l'offre HOSPIVISION de PMSIPILOT. (<https://groupepsih.com>). L'ensemble des données ne sont pas transmises à cette société et reste propriété de l'établissement.

Archivage :

Les données peuvent être archivées par le client et conservées selon les règles en vigueur.

Une impression pdf des données recueillies peut être proposées au client afin d'archivage ou de transmission selon les règles en vigueur.

OBLIGATION DU CLIENT

Sécurité des données

Le client s'engage à respecter et à appliquer toutes les réserves de sécurité préconisées par la société AED-PMSI

- Déclaration CNIL du ou des logiciels
- Conservation des journaux de connexion sur les applications d'AED-PMSI
- Le consentement exprès du patient

Respect des réglementations en vigueur

Le client s'engage à respecter tous les règlements et toutes les lois applicables en France dans les échanges d'informations qu'il effectue. La société d'AED-PMSI décline toute responsabilité en cas d'infraction perpétrée par le client à ces textes, lois ou règlements.

La durée de conservation de vos données

La durée de conservation des données correspond aux recommandations de la CNIL dont la dernière mise à jour est du 18/06/2020 soit 10 ans à compter de la dernière prise en charge sauf cas particulier ci-joint.

Référence :

Article R. 1112-7 du code de santé publique.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006908169/2018-03-01

Activités de traitements	Détails	Durée de conservation en base active	Durées de conservation en base intermédiaire	Fondements juridiques Textes de références	Date de mise à jour
Prise en charge des patients par les établissements de santé (dossier patient)	/	<p>Pendant la durée de la prise en charge opérationnelle du patient (au cours d'une consultation, de l'hospitalisation, ou de la réalisation d'un examen) puis 20 ans à compter du dernier passage pour soin (dernier séjour du patient ou consultation externe au sein de l'établissement).</p> <p>Cas particuliers:</p> <p>Décès SI le patient décède moins de 10 ans après son dernier passage dans l'établissement, son dossier est conservé pendant une durée de 10 ans à compter de la date du décès.</p> <p>Mineur Lorsque la durée de conservation du dossier s'achève avant le 28^e anniversaire de son titulaire, la conservation du dossier est prorogée jusqu'à cette date.</p> <p>Dossier transfusionnel La mention des actes transfusionnels pratiqués et, le cas échéant, la copie de la fiche d'incident transfusionnel qui doivent figurer dans le dossier médical en vertu du l) du 1^o de l'article R. 1112-2 du code de la santé publique doivent y être conservées pendant une durée de trente ans à compter du dernier passage du patient</p> <p>Recours et contentieux Ces délais sont suspendus par l'introduction de tout recours gracieux ou contentieux tendant à mettre en cause la responsabilité médicale de l'établissement de santé ou de professionnels de santé à raison de leurs interventions au sein de l'établissement.</p>	Il appartient au responsable de traitement d'évaluer, notamment pour les cas particuliers (ex : décès du patient, déménagement du patient, etc.) l'opportunité d'archiver certaines données en base intermédiaire.	Article R. 1112-7 du code de la santé publique (CSP)	18/06/2020

Annexe 1 MEDECIN REFERENT

Dans le cadre du traitement des données de santé et d'intervention de maintenance informatique, un Médecin est salarié de d'AED-PMSI.

- Il est en charge de l'accès sur demande de l'établissement aux données de santé pour la fourniture d'un dossier médical ou la suppression de données personnelles à la demande d'un patient.
- Il contrôle l'application des règles de sécurité des systèmes hébergés dans le respect de la déontologie médicale.

- Il participe aux démarches qualités et en particulier autour du respect de l'accord du patient pour l'hébergement des données de santé à caractère personnel.
- Il conseille ses confrères des établissements de santé utilisant le service d'hébergement pour assurer la conformité des dossiers dans la démarche de bonnes pratiques de l'application.

AED – PMSI
 A l'attention du service médical chargé du DIM
 5 rue du lavoir
 77170 BRIE COMTE ROBERT
Pmsi@aedpmsi.com

Annexe 2 PERSONNES de la société AED-PMSI ayant accès aux données de santé :

- Dr CHARPENTIER Pascal Société AED-PMSI
- Mme BARBERY Aurane Société AED-PMSI
- M CHALLET Yann Société de maintenance informatique CYMDEV

Annexe 3 Données recueillies sur les utilisateurs du logiciel AED-PMSI

- Nom
- Prénom
- Email
- Login
- Mot de passe
- Droit d'accès des données de santé (autorisé en lecture seul, en modification, en suppression)

Gestion des utilisateurs

[Ajouter un utilisateur](#)

#	Nom	Prénom	Courriel	Métier	Dernier accès	Statut	Configuration / espace	Action
686	ADMIN	Admin	a.admin@130786890.aedpmsi.com	ADMINISTRATIF	Jamais	Inactif		
796	BENILAN	Guillaume	naa@racinecubique.com	DIM	Réussi : 2020-10-06 19:16:37	Actif		

Ou en SSR

Gestion des utilisateurs

[Ajouter un utilisateur](#)

#	Nom	Prénom	Courriel	Métier	Dernier accès	Statut	Configuration / espace	Action
139	CHARPENTIER	Pascal	pmsi@aedpmsi.com	DIM	Réussi : 2020-12-26 15:48:57	Actif	Tous Admin. Médical IDE-AS Interv. Export	
138	LUCARZ	Christophe	c.lucarz@999999999.aedpmsi.com	ERGOTHERAPEUTE	Réussi : 2015-03-31 17:04:51	Inactif	Tous Admin. Médical IDE-AS Interv. Export	
135	MARTY	Frederic	f.marty@999999999.aedpmsi.com	ADMINISTRATIF	Réussi : 2014-05-21 11:35:14	Inactif	Tous Admin. Médical IDE-AS Interv. Export	

Annexe 4 Données de santé recueillies dans le logiciel AED-PMSI
L'ensemble des données recueillies sont dans un fichier CSV à la disposition de
l'établissement ou des personnes habilités